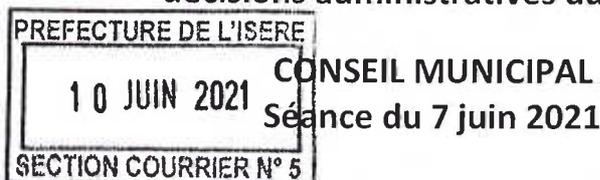




ISERE
38360 NOYAREY

Extrait du registre des délibérations et des décisions administratives du Maire



DELIBERATION N° 2021/023

L'an deux mille vingt et un, le 07 juin, à 19h00, le Conseil municipal de la Commune de NOYAREY, convoqué le 02 juin 2021, s'est réuni à la salle Poly'Sons sous la présidence de Madame Nelly JANIN QUERCIA, Maire de la Commune de NOYAREY.

PRESENTS :

Nelly JANIN QUERCIA, Nathalie GOIX, Gérard FEY, Sandrine MOUTIN, Didier PERRIN, Christian BERTHIER, Aldo CARBONARI, Patrick COMMERE, Sandrine CURTET, Sophie CUTAJAR, Marie-José GROS COISSY, Pierre GUIGA, Bénédicte GUILLAUMIN, Annie PONTHEUX, Kévin PORTIER, Prazeres RIBEIRO, Yoann SALLAZ-DAMAZ

ABSENTS AYANT

DONNE POUVOIR :

Stéphane COUDERT à Sandrine CURTET, Alfio PENNISI à Nelly JANIN QUERCIA

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers Présents : 17

Nombre de conseillers votants : 19

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Sandrine MOUTIN a été désignée comme secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26/04/2021.

Madame Nelly JANIN QUERCIA, Maire, propose l'approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 26/04/2021. Il est approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION N° 2021/023 : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION « LES JARDINS DE L'EYRARD »

Monsieur **Patrick COMMERE**, Rapporteur,

INFORME le Conseil municipal de la demande de subvention de l'association *Les Jardins de l'Eyrard* ;

RAPPELLE que cette association a pour objectifs notamment de favoriser le lien et la mixité sociale, intergénérationnelle et interculturelle, en étant un lieu de rencontre, d'échanges et de convivialité ; de permettre à des résidents Nucérétains de pratiquer le jardinage dans un cadre collectif ; de créer et maintenir un espace de préservation de la biodiversité.

INDIQUE que les projets actuels de l'association des *Jardins de l'Eyrard* consistent entre autres en l'achat de matériel et de végétaux permettant l'entretien des parties collectives par les adhérents, en la poursuite du partenariat avec l'école "La Coccinelle", le développement d'une parcelle commune avec plusieurs objectifs (herbes aromatiques, planter un prunier à récolte partagé, créer un espace favorisant la biodiversité...)

PROPOSE de soutenir cette association en lui versant une subvention de 1200 € ;

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

DONNE son accord pour le versement de cette subvention.

Décision adoptée à l'unanimité.

Affiché le : 10/06/21
Reçu en préfecture le : 10/06/21
Exécutoire le : 10/06/21

Pour extrait conforme au registre des
Délibérations et des décisions administratives

Noyarey, le 8 juin 2021

Le Maire
Nelly JANIN QUERCIA

